



# La Communauté de Communes Picardie des Châteaux

## Recherche un/ une responsable du pôle Environnement / Services techniques / Urbanisme - Habitat – Cadre de vie

Compte-tenu de la récente création de la communauté de communes et de la configuration restreinte du pôle, la personne recrutée aura, en sus de ses missions de coordination, un rôle très opérationnel et sera amené à participer activement à la réalisation des différentes compétences du pôle.

Sous l'autorité du Directeur Général des Services, le responsable du pôle Environnement / Services techniques / Urbanisme - Habitat – Cadre de vie aura en charge les missions suivantes :

### **Environnement**

#### *Gémapi*

La Communauté de communes exerce la compétence Gémapi. Une première étude, menée en 2017, en a défini les contours. Sur la base de cette étude, la personne retenue devra être force de proposition pour permettre aux élus d'orienter leurs choix.

Elle adhère également, à différents syndicats des Eaux. Elle devra assister aux différentes réunions de travail de ces syndicats.

#### *Eau, assainissement*

La Communauté de communes est engagée dans une étude de gouvernance ayant pour objectif de la préparer à la prise de compétence eau assainissement collectif et pluvial. A ce titre la personne retenue devra coordonner le travail du groupement retenu, participer aux différentes réunions, et devra être force de proposition pour permettre aux élus d'orienter leurs choix.

La Communauté de communes exerce la compétence ANC. Elle a confié la réalisation des diagnostics à un prestataire extérieur. A ce titre la personne retenue devra coordonner la gestion de ce service, et préparer le renouvellement du marché de contrôle des installations.

#### *Déchets Ménagers et assimilés*

La Communauté de communes a transféré cette compétence au Syndicat Mixte SIRTOM du Laonnois. La personne retenue sera l'interface entre ce syndicat et la Communauté de Communes. Il devra entre autres accompagner les élus dans une réflexion portant sur la mise en place d'une tarification incitative.

### **Services techniques**

La Communauté de communes gère un service technique ayant en charge l'entretien des bâtiments et du patrimoine intercommunal. Il est composé de 7 agents techniques, et d'un responsable technique à mi-temps.

La Communauté de communes a également engagée une opération de réhabilitation de bâtiment destinés à accueillir un pôle jeunesse.

La personne recrutée devra coordonner les activités du service technique, suivre l'opération de création d'un pôle jeunesse, préparer la gestion et la planification des interventions sur le patrimoine communautaire, et plus largement préparer l'ensemble des projets d'investissements à venir.

Elle devra également accompagner les élus dans la mise en place d'un service de mutualisation de services et de moyens entre la Communauté de communes et ses communes membres

### **Urbanisme – Habitat – Cadre de vie**

*Urbanisme* : La Communauté de communes instruit, dans le cadre de la mutualisation de services, les demandes d'autorisation du droit des sols pour certaines communes.

Dans ce cadre l'agent assurera la coordination de ce service avec les communes adhérentes, veillera au bon fonctionnement du service instruction et au respect des règlements en vigueur, supervisera le travail de l'agent instructeur et validera les propositions de décisions avant transmission aux communes. Il pourra être amené à remplacer ponctuellement l'agent instructeur en cas d'absence prolongée ou d'urgence

*Habitat* : La Communauté de communes adhère, à l'échelle du syndicat Mixte du Pays Chaunois, à un observatoire de l'Habitat. Elle devra également se positionner pour le renouvellement d'un PLH, et pour la poursuite d'une OPAH, gérée en régie.

A ce titre il participera aux différentes réunions, et devra être force de proposition pour permettre aux élus d'orienter leurs choix.

*Cadre de vie* : la Communauté de communes, à l'échelle du syndicat Mixte du Pays Chaunois, est en phase de renouvellement d'un SCoT. Elle devra également se prononcer pour l'élaboration d'un PLU Intercommunal.

A ce titre il participera aux différentes réunions, et devra être force de proposition pour permettre aux élus d'orienter leurs choix.

## **Profil et compétences**

Maitrise des connaissances de la réglementation relative aux différentes compétences du pôle.

Maitrise des instances, processus et circuits décisionnels d'une collectivité territoriale

Expérience confirmée dans l'encadrement de personnel

Connaissances de base des procédures administratives de la commande publique

Connaissances de base des enjeux du développement durable

Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service, réunion le soir avec les élus

Permis de conduire B obligatoire

Encadrement de 9 agents de catégorie C et d'un agent de catégorie B

Lieu de travail Coucy le Château. Déplacement à prévoir sur l'ensemble du territoire.

### **Postes à pourvoir à partir de juin 2020**

CDD de 12 mois, renouvelable – 35h

Candidatures attendues pour le 15 mai 2020

Salaire selon grille indiciaire fonction publique territoriale (Catégorie A, Ingénieur ou attaché)

et suivant expérience professionnelle

**Adresser un C.V. et une lettre de motivation à**

Monsieur Le Président

6/8 Place Charles De Gaulle – 02320 PINON

Email : [assistante@picardiedeschateaux.fr](mailto:assistante@picardiedeschateaux.fr)